



**Noble —
Contrée**
C O M M U N E

La Commune de Noble-Contrée, les consortages d'irrigation de
Miège et Venthône vous informent de la

Mise en eau des réseaux d'irrigation

**La mise en eau des réseaux d'irrigation s'effectuera, selon les conditions
météorologiques, aux dates suivantes :**

Secteur Veyras : dès le 15 avril 2025

Secteur Venthône : dès le 15 avril 2025

Secteur Miège : dès le 21 avril 2025.

noble-contrée.ch

Les utilisateurs sont priés de contrôler au préalable leur propre installation, en procédant à la fermeture des vannes et robinets privés, à la mise en place de bouchons de vidange et en prenant toutes les mesures utiles pour que cette opération se déroule sans dommage.

La commune de Noble-Contrée et les consortages d'irrigation de Miège et Venthône déclinent toute responsabilité en cas de dégâts dus au non-respect de ces règles sur les réseaux privés.

Noble-Contrée, le 28 mars 2025

L'administration communale et les
consortages d'irrigation de Miège et
Venthône